



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Napierville du 5 décembre 2019 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- |                      |                |
|----------------------|----------------|
| - Ghislain Perreault | - Serge Brault |
| - Daniel Dumontier   | - David Dumont |
| - Marthe Tardif      | -              |

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

### ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 5 DÉCEMBRE 2019

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2019
3. Loisirs
  - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
  - b) Programme accès loisirs
4. Incendie
  - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
  - b) Achat uniformes
5. Urbanisme
  - a) Rapport de la responsable de l'urbanisme
6. Travaux publics
  - a) Rapport du Directeur des travaux publics
  - b) Achat produit Enviro 24P-10 (Usine de filtration eau potable)
  - c) Offre de services professionnels pour assistance technique et administrative pour la mise à niveau de l'usine d'épuration Napierville/St-Cyprien
  - d) Achat remorque pour équipement marquage de chaussée
7. Comptes à payer (Municipalité)
  - a) Comptes à payer pour le mois de décembre 2019
  - b) Comptes payés durant le mois de novembre 2019
8. Comptes à payer (Factures)
  - a) Alarme S.P.P (2 893.06\$)
  - b) Rona inc. (3 778.31\$)
  - c) GBI Experts-conseils inc. (5 518.80\$)
  - d) TechnoRem (6 168.41\$)
  - e) Tonte de gazon Éric R. inc. (6 284.52\$)
  - f) Les équipements Lapierre (6 687.76\$)
  - g) Solution Pavage (16 424.18\$)



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

9. Demande de don ou commandite
  - a) Hockey mineur de Beaujeu
10. Calendrier des sessions du conseil
11. Liste des personnes endettées envers la municipalité
12. Avis de motion : Règlement 434 (Taxation foncière)
13. Avis de motion : Règlement 433 (Taxation éclairage)
14. Avis de motion : Règlement 328-6 (Taxation assainissement des eaux)
15. Avis de motion : Règlement 330-4 (Taxation entretien réseau routier)
16. Avis de motion : Règlement 341-14 (Taxation Sûreté Québec)
17. Avis de motion : Règlement 416-3 (Taxation terrains vagues desservis)
18. Avis de motion : Règlement 417-1 (Fonds de roulement)
19. Avis de motion : Règlement 432 (Tarification services rendus)
20. Adoption du règlement 430 (Enlèvement des résidus domestiques)
21. Adoption du règlement 431 (Cueillette des matières recyclables)
22. Adoption du règlement 425-1 (Tarification pour les services d'aqueduc et d'égout)
23. Adoption du règlement 383-3 (Tarification pour le traitement de l'eau potable)
24. Registre public des déclarations des élus municipaux
25. Nomination maire suppléant, remplaçant du maire à la MRC et remplaçant du maire suppléant
26. Dépôt du formulaire d'usage d'eau potable
27. Services animaliers : Octroi de contrat
28. Programme TECQ 2014-2018 : Programmation finale des travaux
29. Office Municipal : Budget révisé 2019
30. Ministre des finances : Mandat pour ouvrir et recevoir des soumissions
31. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
32. Varia
33. Public: Période de questions
34. Levée de l'assemblée



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### 2019-12-365 Adoption de l'ordre du jour

### Résolution #2019-12-365 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

### 2019-12-366 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2019

### Résolution #2019-12-366 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2019

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 novembre 2019.

ADOPTÉE

### Loisirs

### Loisirs

### Rapport du Directeur du service des loisirs

### Rapport du Directeur du service des loisirs

Monsieur Gérard Laplante fait son rapport pour le mois de décembre 2019.

### 2019-12-367 Programme accès loisirs

### Résolution #2019-12-367 : Programme accès loisirs

CONSIDÉRANT QUE des citoyens de notre communauté n'ont pas accès à une offre de loisirs sportifs et culturels en raison de leur situation de faibles revenus;

CONSIDÉRANT QUE l'accessibilité aux loisirs améliore les possibilités d'inclusion sociale et économique et contribue à réduire les écarts de bien-être et de santé liés à la pauvreté et l'exclusion sociale;

CONSIDÉRANT QUE le programme Accès-Loisirs permet aux personnes et aux familles à faible revenu d'avoir accès gratuitement à des activités culturelles, de sports et de loisirs, sélectionnées parmi la programmation régulière de plusieurs organismes et installations municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite offrir à ses citoyens la possibilité d'adhérer à ce programme selon ses critères et les places disponibles, le cas échéant, de sa programmation régulière;

CONSIDÉRANT QUE le traitement des demandes doit demeurer confidentiel et que la Municipalité doit nommer un organisme indépendant porteur pour l'analyse des dossiers des citoyens selon les critères d'admissibilité établis par le programme Accès-Loisirs conjointement à ceux de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Saint-Vincent-de-Paul a pour mission de récolter des vêtements, jouets ou articles de décoration en opérant à la *Boutique Éco* dans le but d'offrir aux familles, enfants, aînés dans le besoin sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville des services et des activités d'entraide, de support, de formation et d'intégration dans une perspective de solidarité et de prise en charge de l'individu;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

QUE le conseil municipal s'engage à offrir gratuitement des activités culturelles, de sports et de loisirs selon la disponibilité de sa programmation régulière, de faire la diffusion du programme Accès-Loisirs et de demander à la Saint-Vincent-de-Paul siégeant au 459, rue Saint-Jacques de devenir l'organisme indépendant porteur pour l'analyse des dossiers des citoyens selon les critères d'admissibilité établis par le programme Accès-Loisirs conjointement à ceux de la Municipalité.

ADOPTÉE

### Incendie

#### Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

#### 2019-12-368 Achat uniformes

### Incendie

#### Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Monsieur le conseiller Ghislain Perreault fait la lecture du rapport du Directeur du service de Sécurité incendies pour le mois de décembre 2019.

#### Résolution #2019-12-368 : Achat uniformes

CONSIDÉRANT QUE selon la convention collective en vigueur, les pompiers ont droit à de nouveaux uniformes;

CONSIDÉRANT Que la firme *Articles promotionnels Daniel Dupuis* a transmis une soumission au montant de 5 494.35\$ plus les taxes applicables pour l'achat de nouveaux uniformes et bottes.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service de Sécurité incendies à procéder à l'achat d'uniformes et bottes auprès de la compagnie *Articles promotionnels Daniel Dupuis* pour un montant de 5 494.35\$ plus les taxes applicables pour les achats ci-dessus décrits.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### Urbanisme

#### Rapport de la responsable de l'urbanisme

### Travaux publics

#### Rapport du Directeur des travaux publics

#### 2019-12-369 Achat produit Enviro 24P-10 (Usine de filtration eau potable)

### Urbanisme

#### Rapport de la responsable de l'urbanisme

Madame Chanelle Leclerc fait son rapport pour le mois de décembre 2019.

### Travaux publics

#### Rapport du Directeur des travaux publics

Monsieur Serge Bouchard, Directeur des travaux publics fait son rapport pour le mois de décembre 2019.

#### Résolution #2019-12-369 : Achat produit Enviro 24P-10 (Usine de filtration eau potable)

CONSIDÉRANT QUE l'usine de filtration d'eau potable est en fonction depuis 2008;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE le type d'eau distribué offre une excellente qualité d'eau, mais que l'ensemble de ses paramètres jumelé à un PH inférieur à 7 rend l'eau ainsi traitée corrosive au pour le système de distribution;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie *Environor Canada inc.* a produit une offre de service pour ce produit au coût de 8 343\$ plus les taxes et le transport;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics, à faire l'achat d'un contenant de 1000 litres de produit ENV24P10 auprès de la compagnie *Environor Canada inc.* au montant de 8 343\$ plus les taxes et le transport qui servira pour le traitement de l'eau potable.

ADOPTÉE

**2019-12-370**  
**Offre de services professionnels pour assistance technique et administrative pour la mise à niveau de l'usine d'épuration Napierville/St-Cyprien**

**Résolution #2019-12-370 : Offre de services professionnels pour assistance technique et administrative pour la mise à niveau de l'usine d'épuration Napierville/St-Cyprien**

CONSIDÉRANT QUE la firme Tétra Tech QI inc. a présenté une offre de services pour assistance technique et administrative en date du 13 novembre 2019 dans le but d'accompagner les deux municipalités à choisir les meilleurs programmes de subventions disponibles pour les immobilisations futurs, dans le cadre de la mise à niveau de l'usine de d'épuration;

CONSIDÉRANT QUE les frais de déplacement lors de rencontres avec le comité d'assainissement des deux municipalités sont considérés faire partie de l'offre de services et qu'elle inclut la rencontre du 27 novembre dernier;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de services techniques et administrative portant la référence numéro 39062TTA pour un montant approximatif de 3 000\$ plus les taxes applicables le tout réparti également entre les deux municipalités.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**2019-12-371**  
**Achat remorque pour équipement marquage de chaussée**

**Résolution #2019-12-371 : Achat remorque pour équipement marquage de chaussée**

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics réalise maintenant les travaux de marquage de chaussées suite la à l'achat d'équipements à cet effet;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de transporter la peinture, les pochettes de marquage ainsi que l'équipement et qu'une remorque pour faciliter cette manutention est requise;

CONSIDÉRANT QUE la Direction des travaux publics a vérifié la disponibilité et les prix auprès de différents fournisseurs;

CONSIDÉRANT QU'il est possible de faire l'achat d'une remorque à même le budget 2019;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

D'accepter de faire l'achat d'une remorque avec châssis et structure en aluminium chez *Les Remorques Dionne* au coût de 5 206\$ plus taxes applicables et frais d'immatriculation.

Il est également résolu d'autoriser la Directrice générale, Madame Julie Archambault à signer pour et au nom de la Municipalité les documents requis aux fins de cet achat et à procéder à l'immatriculation de ladite remorque auprès de la société d'assurance automobile du Québec.

ADOPTÉE

### Comptes à payer (Municipalité)

### Comptes à payer (Municipalité)

#### 2019-12-372 Comptes à payer pour le mois de décembre 2019

#### Résolution #2019-12-372 : Comptes à payer pour le mois de décembre 2019

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois de décembre 2019 soit:

Municipalité au montant de 117 066.62\$.  
Salaires des membres du conseil au montant de 26 129.97\$  
Bibliothèque au montant de 2 250.02\$.  
Loisirs au montant de 4 840.54\$.  
Incendie au montant de 6 509.69\$.  
Salaires pompiers novembre 2019 au montant de 23 363.45\$.

ADOPTÉE

#### 2019-12-373 Comptes payés durant le mois de novembre 2019

#### Résolution #2019-12-373 : Comptes payés durant le mois de novembre 2019

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter les comptes payés durant le mois de novembre 2019 soit:

Municipalité au montant de 164 733,68\$.  
Bibliothèque au montant de 2 443.80\$.  
Loisirs au montant de 9 526.70\$.  
Incendie au montant de 2 268.81\$.

ADOPTÉE

### Comptes à payer (Factures)

### Comptes à payer (Factures)

#### 2019-12-374 Comptes à payer : Alarme S.P.P

#### Résolution #2019-12-374 : Comptes à payer : Alarme S.P.P

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Alarme S.P.P.* au montant de 2 893.06\$ représentant le remplacement des équipements du système d'alarme au chalet des loisirs suivant la facture numéro 22997.

ADOPTÉE

#### 2019-12-375 Comptes à payer : Rona inc.

#### Résolution #2019-12-375 : Comptes à payer : Rona inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

D'entériner une dépense et de payer la facture de *Rona inc.* pour l'achat de matériaux de l'estrade pour la surface Dek hockey au montant de 3 778.31\$ suivant la facture numéro 01061201-01;

ADOPTÉE

**2019-12-376**  
**Comptes à payer**  
**: GBI Experts-**  
**conseils inc.**

### **Résolution #2019-12-376 : Comptes à payer : GBI Experts-conseils inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *GBI Experts-conseils inc.* au montant de 5 518.80\$ représentant les honoraires professionnels de démarrage pour le réaménagement de la piscine extérieure suivant la facture numéro 11049.

ADOPTÉE

**2019-12-377**  
**Comptes à payer**  
**: TechnoRem**

### **Résolution #2019-12-377 : Comptes à payer : TechnoRem**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture de *TechnoRem* au montant de 6 168.41\$ pour la mise à jour des coûts de réhabilitation et la révision de la demande dans le cadre de Climat-Sol Plus pour la décontamination du site situé au 311, rue de l'Église suivant la facture numéro 6017.

ADOPTÉE

**2019-12-378**  
**Comptes à payer**  
**: Tonte de gazon**  
**Éric R. inc.**

### **Résolution #2019-12-378 : Comptes à payer : Tonte de gazon Éric R. inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Tonte de gazon Éric R. inc.* au montant de 4 129.52 \$ pour l'entretien des terrains municipaux ainsi que l'entretien du gazon de la caserne des pompiers suivant la facture numéro 000620 et 000621.

Il est également résolu que la moitié de la facture 000621 au montant total de 170.84\$ soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

Il est également résolu de rembourser le montant du dépôt de soumission de 2 155\$ pour l'année 2019.

ADOPTÉE

**2019-12-379**  
**Comptes à payer**  
**: Les**  
**équipements**  
**Lapierre**

### **Résolution #2019-12-379 : Comptes à payer : Les équipements Lapierre**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Les équipements Lapierre inc.* au montant de 6 687.76\$ représentant l'achat de flocons 260 antitartre pour les unités de filtration de l'usine d'eau potable suivant la facture numéro 363841.

ADOPTÉE

**2019-12-380**  
**Comptes à payer**  
**: Solution**  
**Pavage**

### **Résolution #2019-12-380 : Comptes à payer : Solution Pavage**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

De payer la facture de *Solution Pavage* au montant de 16 424.18\$ suivant la facture numéro 1740;

Il est également résolu d'entériner le montant des travaux additionnels de rapiéçage de chaussée non prévus initialement dans la résolution 2019-06-205.

ADOPTÉE

### Demande de don ou commandite

### Demande de don ou commandite

#### 2019-12-381 Demande de don ou commandite : Hockey mineur de Beaujeu

#### Résolution #2019-12-381 : Demande de don ou commandite : Hockey mineur de Beaujeu

CONSIDÉRANT QUE L'Association du Hockey Mineur de Beaujeu organise sa 24e édition de tournoi inter-régional Novice, Atome et Pee-wee qui aura lieu du 30 novembre au 08 décembre 2019.

CONSIDÉRANT QUE c'est un organisme à but non lucratif.

CONSIDÉRANT QUE L'Association du Hockey Mineur de Beaujeu a fait une demande de commandite en date du 01 novembre 2019.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 300\$ pour une annonce publicitaire pour le tournoi inter-régional Novice Atome Pee-Wee de l'Association du Hockey Mineur de Beaujeu.

ADOPTÉE

#### 2019-12-382 Calendrier des sessions du conseil

#### Résolution #2019-12-382 : Calendrier des sessions du conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la municipalité de Napierville pour l'année 2020 et que ces séances se tiendront le jeudi et débiteront à 19h30, à savoir:

Janvier 2020	9 Janvier 2020
Février 2020	6 Février 2020
Mars 2020	12 Mars 2020
Avril 2020	2 Avril 2020
Mai 2020	7 Mai 2020
Juin 2020	4 Juin 2020
Juillet 2020	2 Juillet 2020
Août 2020	6 Août 2020
Septembre 2020	3 Septembre 2020
Octobre 2020	1 Octobre 2020
Novembre 2020	5 Novembre 2020
Décembre 2020	3 Décembre 2020





## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Il est également résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière conformément au code municipal du Québec.

ADOPTÉE

**2019-12-383**  
**Liste des**  
**personnes**  
**endettées envers**  
**la municipalité**

**Résolution #2019-12-383 : Liste des personnes endettées envers la municipalité**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a déposé la liste des contribuables dont l'endettement est passé dû pour les taxes municipales;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes par l'entremise de la Municipalité régionale du Comté des Jardins-de-Napierville conformément à l'article 1022 du Code municipal;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale à transmettre à la Municipalité régionale de Comté des Jardins-de-Napierville les comptes dont l'endettement est passé dû pour les taxes municipales soit les adresses suivantes: 116, rue Saint-Nicolas; 227, rue Patenaude; 103, rue de l'Église; 173, rue Saint-Jacques; 212, rue Saint-Jacques; 302, Croissant Joanne; 288, rue Provost; 245, rue Mailloux; 255, rue Saint-Nicolas; 246, rue Saint-Nicolas afin que la Municipalité régionale du Comté procède à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes.

ADOPTÉE

**2019-12-384**  
**Avis de motion :**  
**Règlement 434**  
**taxation foncière**

**Résolution #2019-12-384 : Avis de motion : Règlement 434 taxation foncière**

Monsieur le conseiller Daniel Dumontier donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 434 relativement à l'imposition du taux de taxe foncières par résolution.

De plus, monsieur le conseiller Daniel Dumontier présente un projet de ce règlement séance tenante.

**2019-12-385**  
**Avis de motion :**  
**Règlement 433**  
**taxation**  
**éclairage**

**Résolution #2019-12-385 : Avis de motion : Règlement 433 taxation éclairage**

Monsieur le conseiller David Dumont donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 433 relativement au taux de taxe pour l'éclairage public.

De plus, monsieur le conseiller David Dumont présente un projet de ce règlement séance tenante.

**2019-12-386**  
**Avis de motion :**  
**Règlement 328-6**  
**taxation**  
**assainissement**  
**des eaux**

**Résolution #2019-12-386 : Avis de motion : Règlement 328-6 taxation assainissement des eaux**

Monsieur le conseiller Ghislain Perreault donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 328-6 modifiant le règlement numéro 328 intitulé règlement pour fixer le taux de taxe pour l'assainissement des eaux.

De plus, monsieur le conseiller Ghislain Perreault présente un projet de ce règlement séance tenante.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

**2019-12-387**  
**Avis de motion :**  
**Règlement 330-4**  
**taxation**  
**entretien réseau**  
**routier**

**Résolution #2019-12-387 : Avis de motion : Règlement 330-4 taxation entretien**  
**réseau routier**

Monsieur le conseiller Daniel Dumontier donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 330-4 modifiant le règlement numéro 330 intitulé règlement pour fixer le taux de base pour l'entretien du réseau routier.

De plus, monsieur le conseiller Daniel Dumontier présente un projet de ce règlement séance tenante.

**2019-12-388**  
**Avis de motion :**  
**Règlement 341-**  
**14 taxation**  
**Sûreté Québec**

**Résolution #2019-12-388 : Avis de motion : Règlement 341-14 taxation Sûreté**  
**Québec**

Monsieur le conseiller Ghislain Perreault donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 341-14 modifiant le règlement numéro 341 intitulé règlement pour fixer le taux de taxe pour le service de la police.

De plus, monsieur le conseiller Ghislain Perreault présente un projet de ce règlement séance tenante.

**2019-12-389**  
**Avis de motion :**  
**Règlement 416-3**  
**taxation terrains**  
**vagues desservis**

**Résolution #2019-12-389 : Avis de motion : Règlement 416-3 taxation terrains**  
**vagues desservis**

Monsieur le conseiller Serge Brault donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 416-3 modifiant le règlement numéro 416 intitulé règlement pour fixer le taux de taxe pour les terrains vagues desservis.

De plus, monsieur le conseiller Serge Brault présente un projet de ce règlement séance tenante.

**2019-12-390**  
**Avis de motion :**  
**Règlement 417-1**  
**fonds de**  
**roulement**

**Résolution #2019-12-390 : Avis de motion : Règlement 417-1 fonds de roulement**

Madame la conseillère Marthe Tardif donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 417-1 modifiant le règlement numéro 417 intitulé règlement concernant la création d'un fonds de roulement.

De plus, Madame le conseillère Marthe Tardif présente un projet de ce règlement séance tenante.

**2019-12-391**  
**Avis de motion :**  
**Règlement 432**  
**tarification**  
**services rendus**

**Résolution #2019-12-391 : Avis de motion : Règlement 432 tarification services**  
**rendus**

Monsieur le conseiller Ghislain Perreault donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 432 établissant les tarifs pour divers services rendus par la municipalité de Napierville.

De plus, monsieur le conseiller Ghislain Perreault présente un projet de ce règlement séance tenante.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### 2019-12-392 Adoption du règlement 430 (Enlèvement des résidus domestiques)

### Résolution #2019-12-392 : Adoption du règlement 430 (Enlèvement des résidus domestiques)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Napierville désire modifier ses règlements numéros 268 et 285 régissant l'enlèvement des résidus domestiques;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté à l'assemblée du 7 novembre 2019.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

Qu'un règlement numéro 430 décrétant l'enlèvement des résidus domestiques soit adopté.

ADOPTÉE

### 2019-12-393 Adoption du règlement 431 (Cueillette des matières recyclables)

### Résolution #2019-12-393 : Adoption du règlement 431 (Cueillette des matières recyclables)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Napierville désire modifier son règlement numéros 311 relatif à la cueillette des matières recyclables.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté à l'assemblée du 7 novembre 2019.

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

Qu'un règlement numéro 431 décrétant la cueillette des matières recyclables soit adopté.

ADOPTÉE

### 2019-12-394 Adoption du règlement 425-1 (Tarification pour les services d'aqueduc et d'égout)

### Résolution #2019-12-394 : Adoption du règlement 425-1 (Tarification pour les services d'aqueduc et d'égout)

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 988 du Code Municipal (L.R.Q. c. c-27.1), les taxes sont imposées par règlement ou procès-verbal;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réviser les modalités de remboursement de la tarification pour les services d'aqueduc et d'égout;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté à l'assemblée du 7 novembre 2019.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

Qu'un règlement numéro 425-1 décrétant la tarification pour les services d'aqueduc et d'égout soit adopté.

ADOPTÉE

### 2019-12-395 Adoption du règlement 383-3 (Tarification pour le traitement de l'eau potable)

### Résolution #2019-12-395 : Adoption du règlement 383-3 (Tarification pour le traitement de l'eau potable)

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 988 du Code Municipal (L.R.Q. c. c-27.1), les taxes sont imposées par règlement ou procès-verbal;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réviser les modalités de remboursement de la tarification pour le traitement de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté à l'assemblée du 7 novembre 2019.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

Qu'un règlement numéro 383-3 décrétant la tarification pour le traitement de l'eau potable soit adopté.

ADOPTÉE

### Registre public des déclarations des élus municipaux

### Registre public des déclarations des élus municipaux

Le registre public des déclarations des élus municipaux est déposé au conseil municipal en date du 5 décembre 2019.

### 2019-12-396 Nomination maire suppléant, remplaçant du maire à la MRC et remplaçant du maire suppléant

### Résolution #2019-12-396 : Nomination maire suppléant, remplaçant du maire à la MRC et remplaçant du maire suppléant

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 116 du Code municipal, le conseil peut nommer un membre du conseil comme maire suppléant;

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant, en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un remplaçant au maire suppléant dans le cas où le maire suppléant serait également absent;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut nommer un remplaçant de Madame la Mairesse à la table des maires de la MRC des Jardins-de-Napierville, advenant l'impossibilité de celle-ci de siéger à une des réunions de la MRC;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De nommer monsieur le conseiller Ghislain Perreault, maire suppléant et remplaçant de Madame la Mairesse Chantale Pelletier, à la table des maires de la MRC des Jardins-de-Napierville pour l'année 2020.

Il est également résolu de nommer monsieur le conseiller Mario Dufour, remplaçant du maire suppléant et remplaçant du maire suppléant à la table des maires de la MRC des Jardins-de-Napierville pour l'année 2020.

Il est également résolu:

Que Madame Julie Archambault, la Directrice générale de la Municipalité de Napierville, soit et elle est, par les présentes, autorisée, pour et de la part de la Municipalité, à négocier avec la Caisse populaire Desjardins de Napierville, à y déposer et à lui transférer (Mais au crédit seulement) tout chèque et ordre pour le paiement d'argent, et pour les dites fins les endosser de la part de la Corporation, soit par écrit, soit par une estampille.

Que tous les chèques et ordres de paiement de la Municipalité soient tirés au nom de la Municipalité et signées de sa part par Madame Chantale Pelletier, Mairesse et par Madame Julie Archambault, Directrice générale ou Monsieur Serge Bouchard, Directeur des travaux publics ou dans le cas de l'absence



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

ou de l'incapacité d'agir de la mairesse ou d'une vacance dans la charge de la mairesse par Monsieur Ghislain Perreault Pro-maire et dans le cas de l'absence ou de l'incapacité d'agir de la mairesse et du Pro-Maire ou d'une vacance dans la charge de la mairesse et du Pro-Maire par Monsieur Mario Dufour remplaçant du Pro-Maire.

Que Madame Julie Archambault ou Monsieur Serge Bouchard est/sont par les présentes autorisée(s), pour et de la part de la Municipalité, à recevoir de temps et autre de ladite Caisse Populaire, un état de compte de la municipalité, de même que toutes les pièces justificatives s'y rapportant et tous les effets retournés impayés et débités au compte de la municipalité et signer et délivrer à ladite Caisse Populaire la formule de vérification, règlement de solde et quittance en faveur de la Caisse Populaire.

Que cette résolution soit communiquée à la Caisse Populaire et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'avis écrit signifié au gérant alors en fonction et que reçu de tel avis ait été dûment accusé par écrit.

ADOPTÉE

### Dépôt du formulaire d'usage d'eau potable

### Dépôt du formulaire d'usage d'eau potable

La Directrice générale, Madame Julie Archambault, dépose au conseil municipal une copie du formulaire de l'usage de l'eau potable pour l'année 2018, incluant les immobilisations ponctuelles, dûment approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Monsieur le conseiller Daniel Dumontier quitte son siège à 20h15.

### 2019-12-397 Services animaliers : Octroi de contrat

### Résolution #2019-12-397 : Services animaliers : Octroi de contrat

CONSIDÉRANT QUE les coûts très élevés reliés aux appels de services, prise en charge, pension, euthanasie des chats et chiens errants;

CONSIDÉRANT QUE la charge importante pour la municipalité de la gestion des appels de services;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service animalier de Madame Isabelle Robert au coût de 5 748.74\$ taxes incluses pour l'année 2020 pour la gestion des appels de services, la prise en charge d'animal au besoin, le service de pension ainsi que l'euthanasie si nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE Madame Robert a l'expertise requise afin de communiquer aux citoyens les meilleures façons d'intervenir auprès des animaux errants, tout en privilégiant une diminution du nombre d'euthanasies;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de Madame Isabelle Robert au coût de 5 748.75\$ taxes incluses pour l'année 2020 pour les services ci-dessus mentionnés.

ADOPTÉE

### 2019-12-398 Programme TECO 2014- 2018 : Programmation finale des travaux

### Résolution #2019-12-398 : Programme TECO 2014-2018: Programmation finale des travaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);

QUE la Municipalité à informer le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Daniel Dumontier reprend son siège à 20h18.

**2019-12-399**  
**Office Municipal**  
**: Budget révisé**  
**2019**

**Résolution #2019-12-399 : Office Municipal : Budget révisé 2019**

CONSIDÉRANT QUE l'Office Municipal D'habitation Haut-Richelieu a déposé à la Municipalité de Napierville son budget révisé 2019.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter le budget révisé 2019 de l'Office Municipal D'habitation Haut-Richelieu.

Il est également résolu de payer la somme de 5 295\$ représentant la quote-part à payer suite à l'acceptation du budget révisé 2019.

ADOPTÉE



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### 2019-12-400 Ministre des finances : Mandat pour ouvrir et recevoir des soumissions

### Résolution #2019-12-400 : Ministre des finances : Mandat pour ouvrir et recevoir des soumissions

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

CONSIDÉRANT QUE, les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

CONSIDÉRANT QUE, l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité de Napierville.

ADOPTÉE

### Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

### Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Les déclarations d'intérêts pécuniaires de Monsieur Mario Dufour ont été déposées au conseil municipal.

### Varia

### Varia

### Public: Période de questions

### Public: Période de questions

Intervention de : Madame Lucie Deland et de Monsieur Michel Dandrieux.

Je, soussignée, Directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

\_\_\_\_\_  
Julie Archambault, dir. gén. & sec.-trés.

### 2019-12-401 Levée de l'assemblée

### Résolution #2019-12-401 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 20h30.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
CHANTALE PELLETIER  
MAIRESSE

\_\_\_\_\_  
JULIE ARCHAMBAULT  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE